

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

Décision n° 44027 du 25 août 2020 portant attribution de la prime de haute technicité aux sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale

NOR : INTJ2022374S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 54-539 du 26 mai 1954 modifié instituant une prime de qualification en faveur de certains officiers et militaires non officiers à solde mensuelle ;

Vu le décret n° 2017-1005 du 9 mai 2017 portant diverses mesures d'amélioration de la condition du personnel militaire ;

Vu la circulaire n° 63943/GEND/DPMGN/SDGP/BPSOCSTAGN du 25 septembre 2019 relative à l'attribution et au retrait de la prime de haute technicité aux sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale au titre de l'année 2020 ;

Vu l'instruction n° 9469/GEND/DPMGN/SDGP du 5 février 2019 relative à l'attribution et au retrait de la prime de haute technicité pour les sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu le bordereau d'envoi n° 85105/GEND/DPMGN/SDGP/BPSOCSTAGN du 23 décembre 2019,

Décide :

Article 1^{er}

La prime de haute technicité est attribuée aux sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale, dont le nom figure ci-après, à compter du 1^{er} septembre 2020.

Mahoudeau Jean-Sébastien	NIGEND : 224 070
Girard Sébastien	NIGEND : 224 065
Bardyn Florian	NIGEND : 225 807
Revaux Angéline	NIGEND : 205 714
Schuffenecker Céline	NIGEND : 224 262
Daste Angélique	NIGEND : 224 116
Proisy Delphine	NIGEND : 224 225
Peyrical Jérôme	NIGEND : 224 208
Leclerc Stéphane	NIGEND : 224 332
Kehlhoffner Marie-Gaëlle	NIGEND : 225 078
Grandadam Aurélie	NIGEND : 215 104
Boust Prescillia	NIGEND : 225 295
Paillé Vanessa	NIGEND : 225 367
Boukhenouna Djamilla	NIGEND : 225 399
Guéguen Audrey	NIGEND : 225 434
Bertin Florence	NIGEND : 225 394
Chiffot Sandrine	NIGEND : 190 047
Chevalier Émilie	NIGEND : 210 313
Morel Agnès	NIGEND : 224 191

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 25 août 2020.

Pour le ministre et par délégation :
Le général de division,
adjoint au directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,
O. COURTET